

Délégation départementale du Cher

Service émetteur : Unité Eaux Potables et de loisirs

Affaire suivie par : Martine LHERITIER
 Courriel : martine.lheritier@ars.sante.fr

Téléphone : 02 38 77 33 25
 Télécopie : 02 48 20 57 57

Date : 21 juin 2019

Objet : Contrôle Sanitaire des Baignades

Monsieur le Maire
 Service Ecologie
 A l'attention de Mme PAEPEGAEY
 11 rue Jacques Rimbault
 18000 BOURGES

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai fait effectuer, le **13 juin 2019**, par un agent du Laboratoire CARSO, le contrôle sanitaire d'avant saison de la baignade déclarée, dénommée « Lac d'Auron » organisée par votre commune sur le territoire de BOURGES.

Les observations de terrain effectuées par le préleveur et les résultats des analyses réalisées par le Laboratoire CARSO sont consignés dans les tableaux suivants :

• Paramètres bactériologiques

Paramètres	Valeur mesurée	Unité	Qualification d'un prélèvement		
			Bon	Moyen	Mauvais
<i>Escherichia coli</i>	15	n/100ml	<=100	>100 et ≤ 1800	>1800
<i>Streptocoques Fécaux</i>	15	n/100ml	<=100	>100 et ≤ 660	>660

• Paramètres physicochimiques

pH	7.7	unité pH	
TRANSPARENCE	<1	mètre	Faible

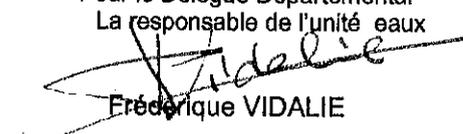
• Cyanobactéries et microcystines

<i>Cyanobactéries totales</i>	413	Cellules/ml	>100 000 = fermeture
<i>Cyanobactéries toxigènes</i>	362	Cellules/ml	>20 000 = recommandations et recherche de microcystines

La qualité de l'eau est bonne concernant la bactériologie.

Le nombre de cyanobactéries toxigènes permet la pratique de la baignade.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Directeur Général
 De l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire
 Pour le Délégué Départemental
 La responsable de l'unité eaux

 Frédérique VIDALIE

Copies
 Madame la préfète
 DDCSP Mr FRERY
 Service Hygiène Bourges Mme Mercler
 Mairie de Bourges : Mme Vigneron, Mr Clément